



**Compte-rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 29 novembre 2021
A 20 h 30
Salle du conseil municipal**

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Pierre BOUISSOU, Guy CASSE, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Claire FABRE, Anne FAURES, Kelly LACROIX, Sandrine LASSUS, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Claire SEVERAC

Absents excusés : Jean-Paul BEYSSEN, Cécile GOMIERO, Lauriane GARCIA, Laurent GONZALEZ, Martine LAVERGNE, Anne VINCENT

Absents excusés ayant donné procuration :

Elodie CAMBOU à Fabrice BAUDEAU

Cécile LAUR à Eric CHERDO

Serge MILHET à Laurent CHERUBIN

Frédéric PICHON à Claire FABRE

Christelle PAILLE à Karine ROVIRA

Désignation du secrétaire de séance :

☛ Claire FABRE est désignée secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Un point épidémiologique au 26 novembre 2021 est fait sur l'évolution de la pandémie de Covid-19 en Haute-Garonne.

La synthèse des nouvelles mesures sanitaires applicables au 25/11 est présentée, notamment la réduction des conditions d'accès au passe sanitaire, ainsi que l'obligation de port du masque dans tous les lieux publics intérieurs, y compris ceux soumis au passe sanitaire.

La continuité institutionnelle et les dispositions dérogatoires pour les collectivités Territoriales sont énoncées. Ces mesures sont en vigueur à compter de la promulgation de la loi n°201-1465, soit à partir du 10 novembre 2021, et jusqu'au 31 juillet 2022.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 09 novembre 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 09 novembre dernier

2/ Avis du conseil municipal sur la dérogation du travail du dimanche concernant les commerces de détail pour 2022

Adoption par 20 votes pour, 1 abstention.

3/ Signature d'une convention d'occupation temporaire avec Tisséo Ingénierie pour la réalisation des ouvrages de la 3e ligne de métro

Approbation à l'unanimité.

III. COMPTABILITE - FINANCES

4/ Vote du quart d'investissement 2021 reporté sur 2022

Approbation à l'unanimité.

IV. CULTURE

5/ Demande de subvention à la Drac Occitanie pour les projets portés en 2021 par la Maison Salvat

Approbation à l'unanimité.

V. URBANISME

6/ Instauration d'un taux majoré de la part communale de la taxe d'aménagement sur le périmètre du chemin des Romains

Adoption par 18 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

VI. TRAVAUX, MARCHES ET SERVICES EN DELEGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 21 h 40.